

## « Forcer au respect de notre métier »

était l'un des objectifs majeurs défini lors du congrès du SNPDEN à Dijon en mai dernier.

**Le fonctionnement des EPLE (Etablissements publics locaux d'enseignement) et l'exercice de la fonction de direction s'effectuent aujourd'hui de façon inacceptable**, et ceci a pour conséquence de mettre en péril l'efficacité de l'organisation du système éducatif : de multiples tâches doivent être assumées par les établissements qui ne relèvent pas de leur mission d'éducation sans moyens supplémentaires ; **des équipes de direction incomplètes, ou des pôles administratifs ne répondant plus aux exigences actuelles**, ou en nombre insuffisant, occasionnent surcharge de travail et difficultés diverses ; **des contrats à durée limitée** engendrent une rotation de personnel là où la stabilité s'impose pour faire face à des publics fragiles et nécessitant un suivi régulier. Ils font aussi que des personnels sont embauchés sous contrat de droit privé, là où des emplois publics pourraient exister. **Il faut prendre en compte la dégradation de nos conditions d'exercice et toutes ses conséquences sans tarder.**

Si notre statut, et les avancées que nous avons acquises, avaient permis de patienter face à ce constat, il est temps d'aller au-delà maintenant, **de rémunérer des tâches annexes, de généraliser aux adjoints et à tous les chefs des bonifications jusque là réservées à certains, de reconnaître la charge, le temps de travail. Il est temps aussi de répondre aux responsabilités fortes, et à la complexité accrue de notre métier. Nous attendons des avancées statutaires significatives, et sommes mobilisés pour atteindre cet objectif.**

Nos revendications passent par la négociation et l'action qui ont été engagées depuis mai dernier. Nous entrons maintenant dans la phase concrète qui prendra de multiples formes que ce soit localement, dans les académies et départements, ou nationalement en débouchant sur une manifestation des personnels de direction à la fin novembre à Paris.

## C'est le moment de passer à l'offensive professionnelle pour forcer au respect de notre métier

En renvoyant cette **Déclaration individuelle d'intention de participer à l'action du SNPDEN**

Pourquoi cette déclaration ?

Cette déclaration fait partie de la procédure d'action adoptée au congrès de Dijon (page 64 du n°139 de Direction). Elle permet de recenser les intentions des collègues de participer aux actions afin de bien les calibrer au degré de mobilisation effectif

A qui est-elle destinée ?

Elle est adressée à l'ensemble des collègues qu'ils soient syndiqués ou non au SNPDEN. Les collègues qui souhaitent déclarer leur intention l'adressent au secrétaire académique du SNPDEN. Ce dernier communique simplement le nombre de déclarations au bureau national.

De quelles actions s'agit-il ?

Elles sont graduées. D'abord académiques, elles sont susceptibles de se poursuivre jusqu'à une manifestation nationale prévue le dimanche 26 novembre 2006

Quels sont les enjeux de ces actions ?

Ils incluent la satisfaction de revendications corporatives (**NBI pour tous, Compte épargne temps**) et professionnelles comme des collaborateurs en nombre suffisant et la création de vrais pôles administratifs dans les établissements. Ils visent aussi à imposer une remise à plat du fonctionnement et de l'organisation du système éducatif dont les contradictions accumulées pèsent d'une façon insupportable sur nos conditions d'exercice du métier et compromettent l'avenir même d'un service public de qualité (voir le numéro 139 de Direction consacré aux propositions concrètes du SNPDEN lors du congrès de Dijon et l'éditorial du numéro 141)

ACADEMIE DE BORDEAUX	NOM	PRENOM	DEPARTEMENT
ETABLISSEMENT			
ASSEMBLEE GENERALE D'ACTION DU 18 OCTOBRE AVEC RASSEMBLEMENT ET CONFERENCE DE PRESSE DANS BORDEAUX			
<input type="checkbox"/>	Oui je suis certain d'y participer		
<input type="checkbox"/>	J'y participerai peut-être mais ma décision n'est pas encore prise		
MANIFESTATION NATIONALE DU 26 NOVEMBRE A PARIS			
<input type="checkbox"/>	Oui je suis certain d'y participer		
<input type="checkbox"/>	J'y participerai peut-être mais ma décision n'est pas encore prise		

Cette déclaration est à adresser au secrétaire académique **B.CAGNIART** BP 92 24122 TERRASSON la VILLEDIEU avant le 18 septembre